



## Be2 Demande de Recouvrement / ré-abonnement

Par **Kevin75**, le **25/03/2020** à **21:47**

Bonjour,

J'ai reçu le 15 mars dernier le mail suivant :

"Cher Monsieur XXXX,

La souscription Premium 12 mois à laquelle vous avez souscrite le 16/02/2019 à l'aide de l'adresse email [XXX@gmail.com](mailto:XXX@gmail.com) sur [www.be2.fr](http://www.be2.fr) a été reconduite le 17/02/2020.

La reconduction a été faite aux termes de nos conditions générales d'utilisation, que vous avez confirmé avoir lues et acceptées.

Produit acheté: Abonnement Premium de 12-mois.

Mode de paiement: CreditCard VISA

Notre fournisseur de service de paiement n'a pas pu prélever vos frais de souscription le 17/02/2020.

Vous nous devez le montant de l'abonnement de 298,80 € et des frais d'administration de 11,00 €.

**Le montant total dû est de 309,80 €."**

Je me souviens l'an dernier avoir essayé différents sites de rencontres mais n'avoir souscrit aucun abonnement pour aucun d'entre eux. Je m'y suis peut être inscrit et vu qu'ils ont mon adresse mail mais c'est tout. C'est le PREMIER et UNIQUE message que je reçois de leur part.

Je leur ai répondu en leur disant que je ne savais pas qui ils étaient mais que je ne souhaiter pas souscrire à leur abonnement ni le reconduire évidemment mais j'ai reçu depuis plusieurs

messages mails de plus en plus menaçants.

Je suis de nature à bloquer ce genre de spam/arnaque mais je m'inquiète tout de même des proportions que cela peut prendre et j'en suis même à me demander si je ne devrais pas les payer pour me débarrasser de ces relances.

J'ai lu que d'autres personnes avaient été victimes de cette entreprise lors de ces 11 dernières années mais je n'ai trouvé aucun retour positif.

J'aimerais trouver des conseils.

Merci d'avance

Par **Kevin75**, le **26/03/2020** à **00:09**

Bonsoir Lorenza merci pour votre avis.

Effectivement je n'ai signé aucun contrat ni accepté aucun prélèvement. Tout est basé sur mon adresse mail.

Je suis allé sur leur site pour voir de quoi il s'agissait et j'ai vu que le "compte" était bloqué car en attente de paiement. Or je n'ai pas payé et ne compte pas prendre d'abonnement..

De même le mode de paiement renseigné dans le mail que j'ai reçu et copié/collé dans mon post précédent est "Carte bancaire Visa." Sans suite de numéro correspondant à une carte bancaire pouvant appartenir à n'importe qui. Je trouve ça très louche mais j'ai lu beaucoup de commentaires de personnes finissant par payer pour avoir la paix ce qui me met le doute...

PS: Je précise que le site est Be2 et qu'il s'agirait plus d'une arnaque que d'un litige mais je n'en suis pas sûr.

Par **morobar**, le **26/03/2020** à **07:36**

Bpjour,

DE toute cette littérature je constate que les éléments bancaires ont bien été transmis.

On ne retrouve pas de coordonnées bancaires à partir d'une adresse mail.

Il faut donc identifier ce qui a été souscrit ou pas souscrit. Rien signer mais cliquer à tour de bras c'est pareil.

Par **Kevin75**, le **26/03/2020** à **09:35**

Bonjour Morobar merci beaucoup d'apporter votre avis.

Non je n'ai communiqué aucune coordonnée bancaire à ce site. Si c'était le cas mes numéros de cartes seraient en partie dévoilés suite à "carte bancaire visa...." dans leur mail.

De plus je n'ai jamais été prélevé par Be2, je fais très attention et je m'en serais souvenu.

Si toutefois je me suis inscrit sur le site et que j'ai "cliqué à tout va" je n'aurais pas fourni cette information.

Ici ne me sollicitent pas pour payer l'année passée mais pour le "ré-abonnement" comme si c'était un mail automatique daté de l'inscription ou de la souscription (?) sans moyen de paiement.

Ma question est donc est-il possible de s'engager et de contracter un abonnement sans délivrer de moyen de paiement ? Sachant que cela date d'un an déjà et que je n'ai eu aucune nouvelle de ce site depuis lors.